



Centre régional d'apprentissages spécialisés, BE-JU-NE

Unité de formation professionnelle – antenne de Tavannes –

met au concours un poste à temps partiel
(50% à 70%, à définir) de :

FORMATEUR (TRICE)

Nous offrons :

- un travail varié et passionnant auprès de jeunes en difficultés d'apprentissage, au sein d'une petite équipe pluridisciplinaire ;
- un environnement et des conditions de travail de premier ordre.

Nous demandons :

- un CFC ou un titre équivalent complété par une formation pédagogique ou sociale (HES – école d'études sociales – MSP, ...);
- une expérience liée à la formation professionnelle et/ou à l'enseignement ;
- la volonté d'œuvrer en contact avec tous les acteurs du réseau de l'élève (entreprise, école, famille, ...) dans le but d'accompagner les jeunes durant leur formation professionnelle ;
- un intérêt marqué dans le domaine des personnes en difficultés d'apprentissage ;
- des qualités humaines et relationnelles, particulièrement avec de jeunes adultes ;
- l'aptitude au travail en petite équipe ;
- une grande faculté d'organisation ;
- la disponibilité à effectuer des horaires irréguliers ;
- la maîtrise des outils bureautique courants (Word et Excel) ;
- le permis de conduire (catégories B et D1E).

Le cahier des charges détaillé peut être consulté sur le site <http://www.ceras.ch/emploi.htm>

Obligations et traitements légaux (CCT-ES)

Lieu de travail : Tavannes

Entrée en fonction : le 1^{er} août 2011 ou à convenir

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier de candidature complet, avec curriculum vitae ainsi que copies des titres et certificats, à la direction de l'Unité de formation professionnelle du Ceras, avenue Léopold-Robert 23, 2300 La Chaux-de-Fonds, **jusqu'au vendredi 8 avril 2011.**

Des renseignements sur la fondation du Ceras peuvent être obtenus sur le site www.ceras.ch ou, plus spécifiquement, demandés auprès de MM. Droxler et Iseli, codirecteurs de l'Unité de formation professionnelle, durant les heures de bureau, au numéro de téléphone 032 910 60 10.